

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEBSI)

**Vendredi 20 février 2013 à 11 h 30
Local B-0305 du pavillon 3200 Jean Brillant
de l'Université de Montréal**

PRÉSENCES

Certificat en archivistique

Étienne, Géraldine

Leblanc, Martin

Ostiguy-Leclerc, Julie

Certificat en gestion de l'information numérique

Monette, Julie

Maîtrise en sciences de l'information

April, Sophie

Bernier, Marie-Michèle

Bouchard, Julie

Calletta, Marie Hélène

Caron, Jean François

Constantineau, Benjamin

Constantin-D'Amour,

François

Cyr, Isabelle

Desjardins, Dominique

Dugas, Catherine

Elucien, Berthony

Guédon, Alexandre

Lagacé, Judith

Larente, Maude

Larivière, Audrey

Lasalle, Audrey

Lecours-Pelletier, Charles

L-Bouvier, Rébecca

Malenfant, Any

Martin, Marc-André

Mathieu, Élisabeth

Mongeon, Philippe

Monette, Kevin

Olazo Baldwin, Luis Jose

Verret-Coutu, François

Doctorat en sciences de l'information

Blais, Guylaine

Paquette-Bigras, Ève

Secrétaire d'assemblée

Rébecca L. Bouvier

Président d'assemblée

Steve Lamarche

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de la séance.
 - 1.1. Présidium.
 - 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 - 1.3. Adoption du PV de l'AG du 18 décembre 2012.
2. Point d'information du comité exécutif.
3. Grève.
4. Positions de l'AEEEEBSI.
 - 4.1. Positions politiques.
 - 4.2. Autres positions.
5. Varia.
6. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance.

Charles Lecours-Pelletier propose l'ouverture de l'assemblée.

Alexandre Guédon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.1. Présidium

Ève Paquette-Bigras propose Steve Lamarche comme président d'assemblée et

Rébecca L-Bouvier comme secrétaire d'assemblée.

Charles Lecours-Pelletier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Audrey Larivière propose l'adoption de l'ordre du jour.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3. Adoption du PV de l'AG du 15 février 2013.

Géraldine Étienne propose l'adoption du PV du 15 février 2013.

Audrey Lasalle appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Point d'information du comité exécutif.

3. Grève.

Marie-Michèle Bernier propose une plénière de 15 minutes pour discuter du point grève.

Alexandre Guédon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Audrey Larivière propose de prolonger la plénière de 10 minutes.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ève Paquette-Bigras propose de terminer les tours de parole.

Nicolas Lachance appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant que plus d'une douzaine d'associations étudiantes ont déjà un mandat de grève pour les journées du 25 et 26 février prochain (environ 20 000 étudiants et étudiantes), et qu'au total plus de 100 000 étudiants et étudiantes seront consulté(e)s sur la question dans les jours qui suivent.

Considérant que l'AEEEBSI a été en grève générale illimitée durant six mois pour défendre ses positions adoptées précédemment telles que la gratuité scolaire, l'accès à l'éducation pour tous et toutes ainsi que pour dénoncer la marchandisation du savoir.

Considérant la position adoptée à l'unanimité le 15 février 2013 par les membres de l'AEEEEBSI concernant ses doutes sur le Sommet de l'éducation et son issue scellée d'avance.

Dominique Desjardins propose que l'AEEEEBSI tienne une levée de cours le 26 février à partir de 13h pour participer à la manifestation nationale organisée par l'ASSÉ.

Marie-Michèle Bernier appuie la proposition.

Julie Monette propose un amendement : ajouter « jusqu'à 18h » après « 13h ».

Jean-François Caron appuie la proposition d'amendement.

Audrey Larivière propose un sous-amendement : changer « 18h » pour « 19h ».

Alexandre Guédon appuie la proposition de sous-amendement.

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Marie-Michèle Bernier demande la question préalable.

Alexandre Guédon appuie la demande.

La demande de question préalable est adoptée à l'unanimité.

Le vote sur la proposition principale telle qu'amendée est demandé.

Pour : 21

Contre : 10

Abstentions : 6

La proposition est adoptée à majorité.

Résolution de la proposition telle qu'adoptée par l'assemblée

Que l'AEEEEBSI tienne une levée de cours le 26 février à partir de 13h jusqu'à 19h pour participer à la manifestation nationale organisée par l'ASSÉ.

Philippe Mongeon propose la création d'un comité de mobilisation.

Ève Paquette-Bigras appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-François Caron propose de passer au point 4.2.

Philippe Mongeon appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Positions de l'AEEEEBSI.

4.1. Positions politiques.

4.2. Autres positions

Jean-François Caron propose que le comité exécutif de l'AEEEEBSI soit mandaté d'organiser une AG afin de procéder à la refonte de la charte avant la fin du mois de mars 2013. Que cette refonte soit faite à partir de la proposition de charte envoyée aux membres le 19 janvier 2013.

Alexandre Guédon appuie la proposition.

Benjamin Constantineau propose un amendement : que la question des « considérant » y soit abordée.

Philippe Mongeon appuie la proposition.

Ève Paquette-Bigras propose la levée de l'assemblée.

Audrey Lasalle appuie la proposition.

Adoptée par perte de quorum.

5. Varia.

6. Levée de la séance.